



UNSS : JOURNEE 2 CONTRE 2 BADMINTON DU MERCREDI 17/01/18

publié le 11/01/2018

LIEU = collège de L'Isle Jourdain

HORAIRES = Début vers 13h00 et fin vers 16h00-16h15.

ORGANISATION : ÉQUIPES DE 2 JOUEURS/JOUEUSES DE LA MÊME CATÉGORIE ET DE MÊME SEXE contre les autres élèves du district de Montmorillon.

LES LICENCES UNSS SONT OBLIGATOIRES.

A PRÉVOIR = raquette personnelle (sinon des raquettes et volants seront fournis par le collège), autorisation parentale signée, repas pour le midi, tenue de sport avec chaussures adaptées, bouteille d'eau.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.